

Plantes naturelles

# Deux contrats d'exploitation signés

■ Les documents paraphés hier à Yaoundé entre la société Firmenich (parfums) et la communauté de Pimbo (Sanaga Maritime) pour le partage des avantages.

Junior MATOCK

La société Firmenich, entreprise suisse spécialisée dans la production et la commercialisation des parfums est désormais liée aux populations de la communauté Pimbo, département de la Sanaga Maritime, région du Littoral. Hier à Yaoundé, le ministre en charge de l'Environnement, Hele Pierre, Sa Majesté Narcis Saturnin Pegwo Ndjehemle, représentant la communauté Pimbo et Charles Mboining, représentant local de Firmenich ont signé des « conditions convenues d'un commun accord ». Il s'agit de deux contrats portant sur la phase de recherche, en vue de l'exploitation de deux plantes encore appelées ressources génétiques, localisées à Pimbo et connues sous les noms de « Hiomi Matam » et « Mbongo Bako ». Deux épices utilisées dans le domaine de la restauration et de la médecine traditionnelle. Ainsi, la société Firmenich s'engage à partager, au moment de l'exploitation et de la commercialisation, une partie des bénéfices découlant de l'utilisation des deux plantes sus-indiquées,

avec la communauté Pimbo. En contrepartie, le fournisseur (communauté Pimbo), veillera à ce que l'accès aux plantes soit assuré. Dans le détail, l'entreprise Firmenich et la communauté Pimbo ont convenu des avantages monétaires et non monétaires sur une période de trois ans (2021-2024). Il s'agit de la mise en œuvre des projets de développement communautaire dans les secteurs de la santé, de l'éducation, l'agriculture, etc. Ces accords s'inscrivent dans le cadre du protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques, le partage juste et équitable des avantages liés à leur exploitation signé en 2010 et ratifié par le Cameroun en 2016. Cette signature intervient deux semaines après la promulgation par le président de la République, Paul Biya, d'une loi fixant les modalités d'exploitation et de partage des bénéfices découlant de ressources génétiques. Les simulations faites par le ministre de l'Environnement, de la Protection de la nature et du Développement durable, qui présidait la cérémonie, font rêver. En exploitant une seule plante, on peut, en fin d'année, obtenir 15 millions de F de

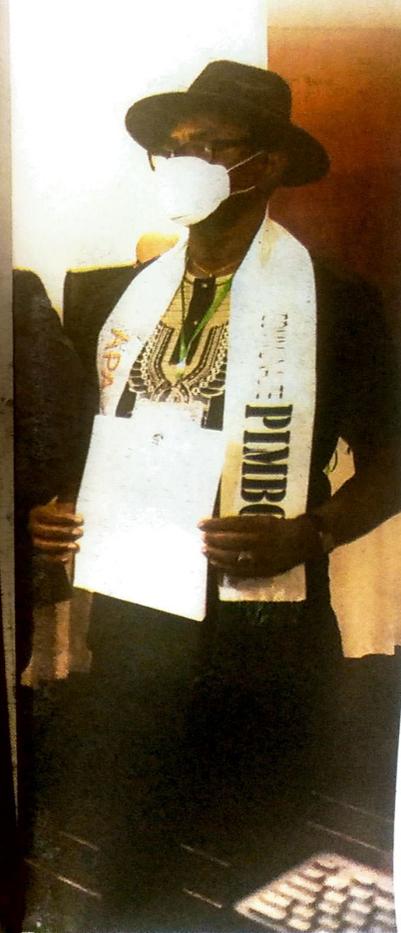


Un potentiel énorme à exploiter.

recettes. Bien plus, l'exploitation de 22 espèces permettrait au Cameroun de gagner trois milliards par an. Tandis que 1002 espèces

donneraient 150 milliards de F au Trésor public par an. Or, le potentiel du Cameroun est estimé à plus de 8000 plants et pourrait générer

des gains de 1200 milliards de F par an. Cette richesse de la biodiversité camerounaise classe d'ailleurs le pays au cinquième rang en



Afrique. S'agissant de la flore, le Cameroun occupe la quatrième place dans le continent. Des niches à exploiter donc.